



Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2012 à 18:30

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Alain RENARD (Vice-Président), Mr Jean-Louis GLEYZE (Titulaire), Mr Georges-André PASTOR (Titulaire), Mr Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Mr Jean-Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Christian DUMONT (Titulaire), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr François MECHINEAU (Titulaire), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mr Martial MIGNET (Titulaire), Mme Chrystel COLMONT-DIGNEAU (Suppléante), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Jean-Pierre LEAL (Suppléant), Mr Georges LAYRIS (Titulaire), Mr Pierre-Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Bernard GARRIGOU (Suppléant)
() donne pouvoir à ()

DÉLIBÉRATION N° 20121218_006

**Facturation du budget principal au budget annexe Aménagement Numérique
du Territoire**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20121218_006

Facturation du budget principal au budget annexe Aménagement Numérique du Territoire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Considérant que le budget principal est affecté aux moyens généraux de la collectivité de la collectivité.

Considérant que le budget annexe «aménagement numérique du territoire» est affecté à l'exécution du contrat de partenariat public privé de par sa nature industrielle et commerciale.

Considérant que l'équipe Gironde Numérique a été constituée afin de gérer le contrat de partenariat public privé initial voté en juin 2009.

Considérant que l'extension «GirNumv2» à ce contrat par avenant n°3 en date du 14 février 2012 et d'un montant de près de 10 millions d'euros requiert un suivi pour sa mise en place et sa construction sur les quatre prochaines années.

Considérant qu'aucun personnel nouveau n'a été recruté pour réaliser ces missions spécifiques.

Aussi, les parts de charges en Ressources humaines qui pèsent sur le budget principal en relation avec l'extension «GirNumv2» sont évaluées comme suit pour l'année 2012:

- Responsable du Syndicat Mixte: 20%
- Responsable technique: 30%
- Technicien en télécommunication: 30%
- Responsable administratif et financier: 20%
- Chargé administratif et budgétaire: 20%
- Assistante-secrétaire: 20%

Le montant estimatif de cette facturation est d'environ 80 000€ pour l'année 2012. Le montant définitif sera arrêté au vu des frais de personnels lors de la clôture des comptes.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- **de bien vouloir approuver** le remboursement du budget annexe «aménagement numérique du territoire» au budget principal du Syndicat Mixte selon les modalités de calcul visées ci-dessus.

- **dit** que les crédits nécessaires au compte 6215 (mise à disposition de personnels) feront l'objet d'un vote lors de la Décision Modificative n°1 du budget annexe « Aménagement Numérique du Territoire »

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20121218_006
**Facturation du budget principal au budget annexe Aménagement Numérique
du Territoire**

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 13 décembre 2012

Pour expédition conforme.

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr